



# LE 12 DÉCEMBRE 2013, Tous en grève dans l'unité

**Le projet de loi gouvernemental présenté en Conseil des Ministres le 16 octobre 2013 est très éloigné de nos attentes. Guillaume PEPY, de son côté, fait la promotion de son projet « Excellence 2020 » qui sous couvert d'une réponse aux besoins des usagers, accélère la politique business du groupe SNCF et ses filiales.**

Le projet de loi éclate encore plus le système, au lieu de l'unifier. Il ne répond pas à la nécessaire cohérence économique, sociale et technique pour améliorer le service public ferroviaire.

Excellence 2020, c'est le développement des filiales, de la concurrence et de l'austérité pour l'EPIC SNCF. C'est aussi la poursuite et l'aggravation du plan « Destination 2012 » qui a conduit à la suppression de plus de 10 000 emplois, à la réduction du pouvoir d'achat des cheminots, au cloisonnement des collectifs de travail engendrant désorganisation de la production et souffrance au travail.

Le 12 décembre prochain, nous revendiquerons des moyens pour l'emploi à statut au sein de la SNCF, des augmentations générales de salaires, l'amélioration de nos conditions sociales, de vie et de travail. Portons ensemble notre exigence d'autres choix pour un service public ferroviaire qui réponde aux besoins des usagers et des chargeurs. Aussi, nous agirons pour garantir une SNCF publique unique et intégrée, en exigeant la tenue d'un débat public national. **La CGT a une proposition : « la Voie du Service Public ».**

**Une réforme est nécessaire, mais une réforme qui porte l'ambition du développement et de l'amélioration du service public SNCF.**

C'est l'objet de la proposition CGT « La Voie du Service Public » qui donne un sens et une pertinence à la structuration du système ferroviaire autour d'un EPIC unique intégrant et réunifiant la SNCF et RFF, s'appuyant sur le savoir-faire des cheminots. Aucun texte de loi français ou européen ne l'empêche.

**197 préavis locaux et régionaux unitaires ont été déposés sur l'ensemble du territoire pour améliorer partout les conditions de vie et de travail des cheminots comme la qualité du service.**

## **ENSEMBLE, EXIGEONS :**

- ✓ **Une politique de l'emploi tournée vers une réévaluation à la hausse des recrutements, le respect des dispositions statutaires et du dictionnaire des filières par des embauches au Cadre Permanent ;**
- ✓ **L'ouverture de véritables négociations salariales ;**
- ✓ **Un moratoire sur les réorganisations anticipant la mise en œuvre du projet de réforme gouvernemental ;**
- ✓ **Une véritable relance du service public ferroviaire Fret par la prise en compte de 20 recommandations issues de la commission économique du CCE SNCF, faites dans le cadre du droit d'alerte économique.**

**Judi 12 décembre 2013, agissons toutes et tous par la grève et dans l'unité pour gagner une réforme et une politique d'entreprise qui aillent dans le sens du service public.**

Les agents soumis à D21 doivent déposer leur déclaration d'intention au plus tard 48 heures avant leur prise de service dans le cadre du préavis.

**Le préavis unitaire national (CGT, UNSA, SUD Rail) couvre la période de travail du mercredi 11 décembre 2013 à 19h00 au vendredi 13 décembre 2013 à 08h00.**

Montreuil, le 04 décembre 2013